



Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Cadaujac

C.C.A.S Mairie de Cadaujac, 3 place de l'église 33140 Cadaujac - 05 57 83 82 07
<http://www.mairie-cadaujac.fr/>



« Lors de situations d'urgences ou de difficultés, n'hésitez pas à contacter directement le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S) ».

SOMMAIRE

ACTUS JUILLET/AOUT 2009	P.1
LES AIDES	P.1
LES JEUNES	P.1
LA NAVETTE (GRATUITE)	P.1
INFOS RESTOS DU CŒUR	P.1
AIDES RETOUR À L'EMPLOI	P.1
ASSISTANCE SOCIALE	P.1
DONS	P.1
OPÉRATION JEUNES AUX STADES (GRATUITES)	P.2
ACTIVITÉS JUIL. / AOUT 2009	
ACTUS CENTRE DE LOISIRS	P.2
LES AIDES À LA SCOLARITÉ	P.2
REPAS D'ÉTÉ SÉNIORS	P.2
AIDE À DOMICILE	P.2
CONTACT	P.2

Confronté aux différents problèmes de notre société, inégalités sociales, précarité, solitude, logement et bien d'autres, le C.C.A.S de Cadaujac a choisi que la solidarité ne soit pas un vain mot. Sa mission n'a pas seulement vocation à soigner les maux, mais à faire en sorte de les éviter. Le C.C.A.S est au cœur de l'animation et des activités sociales.

POURQUOI CETTE (NOUVELLE) LETTRE ? *Développer la politique sociale, la solidarité en rompant l'isolement et apporter une aide personnalisée en répondant à des besoins urgents, quotidiens et immédiats.*

C'EST QUOI ? *Un Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est composé d'élus municipaux, de personnes de la société civile, de bénévoles du monde associatif, qui se réunissent régulièrement en conseil d'administration présidé par Mr. le Maire.*

A QUOI ÇA SERT ? *Mettre en oeuvre et coordonner la politique d'action sociale municipale (Jeunes, Personnes âgées, Centre de Loisirs, RSA, logements d'urgences, aides financières, manifestations sociales, etc.) en venant en aide, de façon cohérente et concertée, aux besoins des personnes en difficultés.*

POUR QUI ? *Pour toutes et tous, de tous âges, sans exception.*

ACTUS JUILLET/AOUT 2009

Suspension de la navette durant les mois de juillet et août

Repas d'été pour les seniors (29 août 2009)

Planning des activités du CLSH pour l'été

Les aides à la scolarité du Conseil Général

Aide à la demi-pension, aide spécifique pour la scolarisation en SEGPA, aide au transport scolaire (Détails au verso)

l'autonomie, l'emploi, les liens sociaux, la fourniture de mobilier.

Les jeunes

Participation financière à la formation BAFSA (animation en Centre de Loisirs), opération « Jeunes aux stades » du Conseil Général de la Gironde pour 2009. Informations détaillées au verso.

Navette (Gratuite)

En raison des congés d'été, la navette reprendra le vendredi 4 septembre. Contacter la mairie au 05 57 83 82 00. Lieu de ramassage à domicile à partir de 8h45 tous les vendredis matins. Lieux desservis à ce jour: Cadaujac, Bègles, Villenave d'Ornon.

Infos « Restos du Cœur »

Présence des « Restos du Cœur » sur Cadaujac. Début de la campagne le 5 décembre 2009. Inscription début novembre 2009. En cas de difficultés et de renseignements, n'hésitez pas à contacter directement le CCAS.

Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH)

Ouvert toute l'année. Tarif : 4 à 11,5 € selon revenus et 12,5 € pour les enfants n'habitant pas la commune. Inscription en Mairie auprès de Mme Frédérique BORRUEL.

Aides au retour à l'emploi

Location de cyclomoteurs pour 15€/mois (Casque et antivol inclus). Contacter le PLIE des Graves au 05 57 96 96 70.

Assistance sociale

Contact : Mme PELISSIER (MDSI) au 05 57 96 02 60. En Mairie, tous les mardis de 14h à 16h. Urgence au 05 57 96 96 70.

Dons

En toutes saisons et en toutes occasions, n'hésitez pas à faire don de vêtements, mobilier, etc. Contacter le CCAS.

Les aides

Possibilité de portage des repas à domicile, l'assistance sociale, le logement, les situations d'urgences, le RMI, le RSA, l'aide personnalisée à

Opérations (Gratuites) « JEUNES AU STADE »

Suspendue durant l'été, reprise à la rentrée.

L'actualité du Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH)

Ouverture du Centre de Loisirs tous les mercredis et durant toutes les vacances scolaires.

Directeur : Jean Pierre AYPHASSORHO. Contact au 06 08 25 84 38.

Le CLSH sera ouvert tout l'été pour les enfants de 3 à 16 ans.

30 animateurs, la plupart habitant Cadaujac ont été recrutés pour ces vacances.

Le CCAS permet aux jeunes Cadaujacais de réaliser leur stage pratique BAFA au CLSH de Cadaujac et apporte une participation financière à leur stage théorique. Ci-contre une partie de l'équipe pour cet été et une photo de l'exposition réalisée par les animateurs lors du forum CLSH. L'exposition se trouve dans le hall de la mairie.



Les aides à la scolarité (Conseil Général)

« L'aide à la demi-pension », destinée à couvrir les frais de scolarité. Les droits des élèves varient selon le taux de la bourse nationale qui tient compte des revenus de la famille. La participation financière du Conseil Général est donc soumise à un plafond de revenus. L'aide est accordée aux collégiens titulaires d'une bourse de l'Éducation Nationale de taux 3. Cette participation est versée directement aux établissements et représente 30 % du prix du repas, dans la limite de 2,50 €.

Elle s'adresse également aux parents en difficulté financière, sans exigence de bourse de l'Etat.

Contact : 05 56 99 34 32

« Aide spécifique pour la scolarisation en SEGPA », spécifique pour une scolarisation dans le cadre des SEGPA qui nécessite l'acquisition de fournitures et matériels pédagogiques indispensables au suivi des enseignements dispensés. Ainsi, les élèves des classes de 4^{ème} et 3^{ème} bénéficient d'une bourse supplémentaire. Pour l'ensemble des bourses départementales, vous devez compléter un dossier unique, à remettre, daté et signé, au chef d'établissement. Après avoir certifié la situation de votre enfant, il l'adressera directement au Conseil Général.

Contact : 05 56 99 34 32

« Aide au transport scolaire », pour les élèves inscrits dans un établissement primaire et secondaire peuvent bénéficier d'une aide départementale pour un aller-retour journalier. La participation du Conseil Général couvre 90% du coût du transport si votre enfant fréquente son établissement de secteur et s'il est domicilié à plus de trois kilomètres de l'établissement fréquenté.

La participation est partielle si votre enfant fréquente un établissement privé sous contrat plus éloigné que l'établissement public, ou un établissement hors secteur. La participation est forfaitaire si la distance séparant le domicile de l'établissement fréquenté est de moins de trois kilomètres.

Contact : 05 56 99 34 33

Repas d'été seniors

Comme l'an passé, le CCAS offre aux seniors à partir de 70 ans un repas d'été qui aura lieu le Samedi 29 Août 2009 à midi sous chapiteau dans le parc du château.

Ce sera l'occasion de passer un bon moment en toute convivialité.

Des invitations personnelles seront envoyées avec un bulletin réponse.

L'aide à domicile

Vous avez 60 ans et plus, une aide à domicile serait la bienvenue, vous pouvez nous contacter au Centre Communal d'Action Sociale de Cadaujac (tél. 05.57.83.82.00). Christine SCHNEIDER est à votre disposition pour vous indiquer les modalités de fonctionnement de ce service.



☎ Numéros utiles

Secours populaire	05 56 92 79 92
Restos du cœur Cadaujac	06 03 16 44 20
SOS médecins	05 56 44 74 74
Solidarité personnes âgées	0800 571 572
France ALZHEIMER Gironde	05 56 40 13 13
Sida info service	0800 840 800
Ecoute cancer	0810 810 821
Planning familial	05 56 44 00 04
Solitude écoute	0800 47 47 88
Association Service à domicile	05 56 51 16 34
Urgence	112
Hébergement d'urgence	115
SOS violences conjugales	3919
SOS enfance maltraitée	119
Drogue, alcool, tabac infos service	113
Allo Service Public	3939

Contact ✂ - A déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie

Nom :

Prénom :

Adresse :

Commentaire :

Téléphone :